

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 138 (1993)
Heft: 11

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment reflète les institutions civiles, communales et corporatives. Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant, car cent ans vont encore s'écouler avant la réforme de la maison d'Orange qui verra l'avènement de la notion de discipline militaire moderne, fondée sur l'exemple de l'organisation militaire romaine.

Ce système de commandement peut provoquer des performances militaires formidables, lorsque tous, capitaines et guerriers, sont d'accord de se battre, ce qui est en général le cas. En revanche, lorsqu'il y a désaccord, les conséquences ris-

quent d'être très négatives. Il faut aussi dire que ce type de consultations collectives va favoriser les prises de décision fondées sur l'irrationnel et l'émotionnel, en tout cas dans une beaucoup plus grande mesure que si c'est un chef unique qui exerce un pouvoir dont on le tient responsable. Ce qui fait dire aux écrivains italiens de l'époque que les Suisses font la guerre dans le chaos et le désordre.

Au début du XVI^e siècle, l'autorité politique et économique de l'Etat commence à se renforcer, en France avec François Ier comme dans les autres pays voisins

de la Confédération suisse. Si l'on compare cette évolution avec la situation qui prévaut dans les Cantons où la «démocratie» règne aussi bien dans la vie civile qu'à l'armée, on constate que le système militaire suisse n'est plus concurrentiel. Voilà pourquoi dès lors les Cantons vont se réfugier dans une attitude de neutralisme. Jusqu'à la Révolution française, face à laquelle la confédération se trouvera complètement dépassée, les «Gemeinden» empêcheront la constitution d'une armée forte.

W. S.

Piles électriques • Condensateurs • Accumulateurs • Redresseurs

Batterien • Kondensatoren • Akkumulatoren • Gleichrichter



1401 Yverdon-les-Bains